

Déconfinement : Retour à l'école et au collège obligatoire

Suite à l'annonce de l'accélération du déconfinement ce dimanche par le Président de la République Emmanuel Macron, les crèches vont réouvrir et tous les élèves vont devoir reprendre le chemin de leur établissement scolaire (collèges, primaires, maternelles) à partir du 22 juin prochain, « de manière obligatoire ».

Dans une lettre aux parents et aux professionnels de l'enfance datant du 27 mai dernier, la Société Française de Pédiatrie (SFP) plaidait pour un retour des enfants dans leur établissement scolaire, y compris pour ceux ayant une maladie chronique « *les connaissances accumulées depuis ces 2 derniers mois confirment que l'infection à COVID-19 est une maladie bénigne chez la quasi-totalité des enfants, les enfants ont besoin d'interactions sociales pour se développer. Il y a donc beaucoup plus de bénéfices que de risques à la reprise de la vie en collectivité.* ».

Selon les différentes sociétés savantes pédiatriques « *il faut favoriser le retour dans leur établissement scolaire de tous les enfants ayant une pathologie chronique, car bénéfique pour leur santé, leur bien-être et leur avenir. Différer ce retour apparaît sans avantage pour la prise en charge de leur maladie. La poursuite d'une scolarisation à domicile ne peut concerner que quelques cas particuliers, sur avis du médecin traitant* ».

Les pédiatres saluent donc la réouverture des écoles en précisant que le port du masque dans les crèches, les écoles maternelles et primaires n'est ni nécessaire, ni souhaitable, ni raisonnable pour les enfants et que les mesures barrières reposent pour les enfants essentiellement sur le lavage des mains à l'eau et au savon.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'association d'Aide aux Jeunes Diabétiques : <https://www.ajd-diabete.fr/>.

Sources :

Société Française de Pédiatrie. Enfants en collectivité et COVID-19 : Lettre aux parents et aux professionnels de l'enfance, 27/05/2020.

Disponible sur :

https://www.sfpediatrie.com/sites/www.sfpediatrie.com/files/medias/documents/lettre_aux_parents_version_definitive.pdf

Société Française de Pédiatrie et sociétés de spécialités pédiatriques. Propositions pour favoriser le retour des enfants avec maladies chroniques dans leur établissement scolaire, 26 Avril 2020.

Disponible sur :

https://www.sfpediatrie.com/sites/www.sfpediatrie.com/files/medias/documents/propositions_sfp_pathologies_chroniques.pdf

Pr Christophe Delacourt, Président de la Société Française de Pédiatrie, Pr Christèle Gras-Le Guen, Secrétaire Général de la Société Française de Pédiatrie, Pr Emmanuel Gonzales, Président du Conseil scientifique de la Société Française de Pédiatrie. Covid-19 : 20 présidents de sociétés savantes de pédiatrie réclament le retour des enfants à l'école, 13 Mai 2020.

Disponible sur :

<https://www.lequotidiendumedecin.fr/actus-medicales/sante-publique/covid-19-20-presidents-de-societes-savantes-de-pediatrie-reclament-le-retour-des-enfants-lecole>